

LE DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS



PROGRAMME

QCM de connaissances en début de session

MAÎTRISER LES BASES DES PROCÉDURES DE PRÉVENTION AMIABLE

- I Le mandat ad hoc
- II La conciliation

CONNAÎTRE LES PROCÉDURES CONTENTIEUSES

- I Les points communs aux procédures de sauvegarde, de redressement et de liquidation judiciaire
- II La sauvegarde, la sauvegarde accélérée et la sauvegarde financière accélérée
- III Le redressement judiciaire
- IV Le rétablissement personnel
- V La liquidation judiciaire et la liquidation simplifiée
- VI Les poursuites individuelles
- VII Les revendications et restitutions

QCM de connaissances en fin de session

ANIMATION

- **Sabine HUTTLINGER** : Avocate à la Cour, ancien chef de service juridique d'une société financière

PUBLIC VISÉ

Collaborateurs de services contentieux et précontentieux ainsi que les autres collaborateurs qui sont indirectement concernés par les procédures amiables ou contentieuses des clients.

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Comprendre l'intérêt et le sens de chacune des procédures ainsi que les liens entre elles
- Mesurer les incidences de chacune des procédures sur le recouvrement des créances

DURÉE DATE & TARIF



7h



21 novembre 2022



Tarif adhérent
1010 € HT / participant
Non adhérent
1160 € HT / participant
Intra : nous consulter

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposé théorique
- Échanges interactifs
- Cas pratiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation interactive entre l'animateur et les participants
- Rendre compréhensible la théorie au moyen de cas pratiques
- Favoriser les échanges et retour d'expériences entre les participants